



INSTITUT NATIONAL DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS-REGIONAL

OMPI/PI/JU/YAO-CAS/18/INF/1
ORIGINAL : FRENCH
DATE : 21 FEVRIER 2018

Atelier sous-régional de formation au respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et du Royaume du Maroc

organisé par
L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France en coopération avec

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)

Yaoundé, du 22 au 26 janvier 2018

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 22 janvier 2018

8h30 – 9h00 Enregistrement

9h00 – 9h30 Allocutions de bienvenue par :

M. Jean-Baptiste Wago, Directeur général adjoint, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

M. Xavier Vermandele, conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Mme Amina Adnani, Chef du Service coordination juridique, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

Le représentant du Gouvernement du Cameroun, Yaoundé

9h30 – 10h00 Pause-café

10h00 – 11h00 **Thème 1 L'impact économique et social des atteintes aux droits de propriété intellectuelle**

- i) Impact de la contrefaçon et du piratage
- ii) Les dangers de la contrefaçon et du piratage et les risques pour la population
- iii) Le poids économique et social pour les pays en développement
- iv) Le lien de la contrefaçon et du piratage avec les réseaux criminels
- v) Replacer la lutte contre la contrefaçon et le piratage dans le cadre de la promotion du respect de la propriété intellectuelle – Objectif stratégique VI de l'OMPI

Conférenciers : Mme Amina Adnani

M. Hamidou Koné, Assistant du Directeur général de l'OAPI, OAPI, Yaoundé

M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OAPI, Genève

- 11h00 – 12h30 **Thème 2 Aperçu et rappel sur la propriété intellectuelle**
- i) Propriété industrielle
- ii) Droit d'auteur
- Conférenciers : Mme Solange Dao, chargé du Droit d'auteur, OAPI, Yaoundé
- Mme Amina Adnani
- M. Joseph Fometeu, Professeur Titulaire
Chef de département de théorie du droit et épistémologie, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Ngaoundéré, Ngaoundéré
- 12h30 – 14h00 Pause déjeuner
- 14h00 – 15h45 **Thème 3 Les infractions aux droits de propriété intellectuelle : La contrefaçon des marques**
- Conférenciers : M. Thibault Lachacinski , Avocat à la cour de Paris, Paris
- 15h45 – 16h00 Pause-café
- 16h00 – 17h00 **Thème 4 Les infractions aux droits de propriété intellectuelle : Le piratage des œuvres littéraires et artistiques**
- Conférencier : M. Thibault Lachacinski
- 17h00 – 18h00 **Cas pratiques thèmes 3 et 4**
- Conférenciers : M. Thibault Lachacinski
- M. Max Lambert Ndéma Elongué,
Magistrat, Président du Tribunal de première instance de Yaoundé-Ekounou, Yaoundé

Mardi 23 janvier 2018

- 9h00 – 10h00 **Cas pratiques thèmes 3 et 4 (suite)**
- Conférenciers : M. Thibault Lachacinski
- M. Max Lambert

10h00 – 11h00	Thème 5	Les mesures aux frontières Conférenciers : M. Xavier Vermandele M. Abel Thierry Zogo, Inspecteur des douanes, Direction générale des douanes, Douala
11h00 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 12h30	Thème 6	Les mesures provisoires Conférencière : Mme Laure Aldebert, Vice-présidente, 3ième Chambre, Tribunal de grande instance de Paris, Paris
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 15h00	Thème 7	La preuve en matière d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle (autres que dans le cadre des mesures provisoires) - Dans le cadre de la procédure civile - Dans le cadre de la procédure pénale Conférencière : Mme Laure Aldebert
15h00 – 16h00	Thème 8	Action civile - L'action en nullité, en revendication et en déchéance Conférencier : Amina Adnani
16h00 – 16h15	Pause-café	
16h15 – 16h45	Thème 9	Action civile – L'action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Injonctions Conférencier : M. Thibault Lachacinski
16h45 – 18h00	Thème 10	Action civile – L'action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Dommages-intérêts Conférenciers : M. Thibault Lachacinski
18h00	Fin de session	

Mercredi 24 janvier 2018

9h00 – 10h15	Thème 11	Action civile – L’action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Autres mesures correctives
		Conférenciers : Mme Laure Aldebert M. Xavier Vermandele
10h15– 11h00	Thème 12	Action civile – L’action en concurrence déloyale
		Conférencier : Mme Amina Adnani
11h00 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 12h30		Cas pratique – Action civile
		Conférenciers : Mme Laure Aldebert M. Max Lambert Ndéma Elongué
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 15h00		Cas pratique – Action civile (suite)
		Conférenciers : Mme Laure Aldebert M. Max Lambert Ndéma Elongué
15h00 – 16h00	Thème 13	L’action pénale
		i) L’action en contrefaçon au pénal
		ii) Les modes de saisines, les règles de compétence et la procédure
		iii) L’évaluation du préjudice
		iv) Les sanctions
		Conférenciers : M. Max Lambert Ndéma Elongué M. Xavier Vermandele
16h00 – 16h15	Pause-café	
16h15 – 18h00	Thème 14	Débat
		Conférenciers : M. Max Lambert Ndéma Elongué M. Xavier Vermandele
18h00	Fin de session	

10h15 – 11h15	Thème 20	La commission supérieure des recours auprès de l'OAPI Conférencière : Mme Marie Solange Ayissi Afana, Secrétaire de la commission supérieur de recours de l'OAPI, OAPI, Yaoundé
11h15 – 11h30	Pause-café	
11h30 – 12h15	Thème 21	Rôle des titulaires de droit dans l'application des Droits de la Propriété Intellectuelle Conférenciers : M. Joseph Fometeu M. Serge Kwembou, Mandataire agréé auprès de l'OAPI, Cabinet Fandio & Partners, Yaoundé
12h15 – 13h00	Thème 22	Présentation de projets i) Confection du manuel de jurisprudence annoté et commenté ii) Confection d'un code de propriété intellectuelle de l'Accord de Bangui (Révisé – Bamako 2015) iii) Formation des formateurs Conférenciers : M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l'Afrique, OMPI
13h00	Cérémonie de clôture	

[Fin du document]